

# REGLEMENT 2016-2017 INTERCOMITES – jeunes nés en 2003 et 2004

## OBJECTIF PRIORITAIRE : DETECTER

### ESPRIT DE LA COMPETITION

Les inter-comités répondent à 2 principaux objectifs :

- **Assurer**, sur l'ensemble du territoire, la **détection** et l'émergence initiales des réels potentiels de joueurs (ses) et de Jeunes Arbitres, afin de faciliter leur orientation vers les structures d'accès au haut niveau.
- **Créer une dynamique identitaire dans les Comités**, être un support à la politique technique fédérale à l'échelon départemental.

**La détection - formation des joueurs (ses) et des J.A.** mérite le même investissement de la part des comités et des ligues. Au même titre que les jeunes joueurs (ses) présents, les J.A. sont l'image du travail de formation et de détection dans la ligue et le comité.

Il est donc rappelé à l'ensemble des participants et des accompagnants qu'aucun objectif de résultat ne devrait supplanter la priorité accordée à la détection, et que l'esprit sportif et convivial doit être cultivé avec le plus grand soin par tous lors des différents tours.

Dans le souci de privilégier la détection sans dénaturer la compétition,

### La Direction Technique Nationale interdit à tous les managers:

- le recours à la prise en individuelle stricte sur un (e) joueur (se) adverse
- le recours au changement attaquant-défenseur systématique.

### En féminine uniquement :

« Avant chaque match (et non pour l'ensemble du tournoi), chaque équipe devra identifier nominativement à la table, présenter physiquement lors du tirage au sort auprès des jeunes arbitres, de leur suiveur, du délégué technique s'il y en a un, et de l'équipe adverse, « la **joueuse polyvalente** » qui devra, **durant le match concerné, effectuer dans un ordre libre mais sans changement entre les deux statuts durant une même mi-temps, une mi-temps entière en tant que joueuse de champ et une mi-temps entière en tant que gardienne de but.** Cela implique que la joueuse identifiée jouera donc, sauf blessure, les 36' de ladite rencontre. **Une même joueuse ne pourra occuper ce statut de « joueuse polyvalente » plus de 2 rencontres dans une même journée** (Tours 1/2/3 et finales nationales). Les « joueuses polyvalentes » ne changeront évidemment pas de numéro selon leur statut identifié de joueuse de champ ou gardienne. D'un point de vue matériel, il conviendra donc pour elles de disposer, soit d'un maillot de joueuse de champ portant le même numéro qu'un sweat de GB, soit d'un sweat de GB laissant apparaître leur numéro de maillot porté en dessous. En tout état de cause, la gardienne, conformément aux règles du jeu, devra toujours porter un maillot d'une couleur différente de celle des joueuses de champ et de l'adversaire.

Lors de la mi-temps où la « joueuse polyvalente » évolue dans les cages, il n'est pas possible d'effectuer un changement de GB sur un jet de 7m.

Si la « joueuse polyvalente » identifiée se blesse en cours de rencontre, et ne peut de ce fait répondre à l'obligation complète de pratique d'une mi-temps dans le champ et d'une mi-temps dans le but durant ce match, l'équipe concernée la remplace par une autre joueuse de son choix. **La joueuse blessée ne pourra pas revenir sur le terrain durant la mi-temps en cours, dans un autre statut (gardienne ou joueuse de champ) que celui qu'elle occupait au moment de sa sortie.** Il s'agit alors pour le suiveur de JA (et/ou le délégué technique) de le signaler aux 2 bancs pour éviter toute confusion ultérieure.

La DTN

**souhaite faire largement partager l'esprit de la préconisation qui est premier. Aussi, malgré le risque toujours possible de déviances et stratagèmes de simulation de blessure qui n'échapperaient à personne, elle n'a pas voulu complexifier la règle et souhaite faire confiance aux éducateurs en charge technique des collectifs intercomités féminins pour faire vivre intelligemment le dispositif. »**

## PARTICIPANTS

Compétition à 3 tours et tournoi final, ouverte à toutes les sélections départementales, ou bi- départementales autorisées par le groupe de pilotage des Inter Comités (cf « Association de Comités »).

Chaque comité reste libre de son inscription à la phase nationale.

A l'issue d'une phase régionale de classement, organisée sous couvert des ligues.

Les ligues sous couvert des CTS transmettent à la FFHB leur résultat pour le 12 novembre.

Toutes les sélections inscrites participent au 1<sup>er</sup> tour.

## ASSOCIATION DE COMITES

Afin de favoriser la participation d'un maximum de comités de toutes tailles à la phase nationale, **l'association de 2 comités limitrophes de la même ligue peut être autorisée** par le « Groupe de pilotage des Inter - Comités ».

Les comités souhaitant s'associer déposeront **une demande d'association** (jointe au présent règlement) où figurera l'avis consultatif du Président de ligue et du CTS coordonnateur de l'E.T.R.

L'association de 2 comités peut se réaliser soit en masculin seulement, soit en féminin seulement, soit dans les 2. Un même comité peut s'associer avec 2 comités différents en masculin et en féminin à condition qu'il s'agisse de 2 comités limitrophes et de la même ligue.

La demande devra parvenir au plus tard le 1er novembre à la FFHB.

L'accord donné par le « Groupe de pilotage des Inter – Comités » n'est valable que pour la saison sportive considérée, et donc sujet à demande de renouvellement annuel si besoin.

## ARCHITECTURE SPORTIVE DE LA COMPETITION

### 1er tour national à X équipes

Tournois prioritairement de 4, mais selon le nombre d'engagés, certains pourront être de 3 ou 5.

Pas d'éliminés mais les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés pour la phase Excellence et les autres pour la phase Honneur

### 2ème tour national - 48 équipes en Excellence et X équipes en Honneur en deux niveaux.

**Excellence** : 12 tournois de 4, les deux premiers sont qualifiés soit 24 équipes

**Honneur** : organisation en tournoi pour arriver à 24 qualifiés

### 3ème tour national - 24 équipes dans chaque niveau

**Excellence** : 6 tournois de 4, le premier est qualifié pour la finale

**Honneur** : 6 tournois de 4, le premier est qualifié pour la finale.

## FINALES NATIONALES à 8 équipes

Les 6 qualifiés métropolitains issus du tournoi Excellence

Les 2 premiers issus du Tournoi DOM-TOM

2 poules de 4 constituées par tirage au sort.

Classement de 1 à 4, demi-finales croisées 1X2, match de classement, finales de niveau.

## CHALLENGE NATIONAL à 8 équipes

Les 6 qualifiés métropolitains issus du tournoi Honneur

les équipes 3ème, 4ème et/ou 5ème issus du Tournoi des DOM-TOM

2 poules de 4 (ou 5) constituées par tirage au sort.

Classement de 1 à 4 ou 5, demi-finales croisées 1X2, match de classement, finales de niveau.

## DEROULEMENT DES TOURNOIS

### LES HORAIRES SONT DONNES A TITRE INDICATIF ET PEUVENT ETRE MODULES

#### Tournoi à 3

rencontres de 2X20' avec 5' de mi-temps, exclusion 2', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps

12h30 tirage au sort A/B/C

13h30 A/B

14h40 Vaincu A/B / C

15h50 Vainqueur A/B / C

16h30 Fin du tournoi...réception

#### **Tournoi à 4 :**

rencontres de 2X18' avec 5' de mi-temps, exclusion 2', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps

10h30 tirage au sort A/B/C/D

11h A/B

12h10 C/D

13h20 A/C

14h30 B/D

15h40 A/D

16h30 B/C

17H30 Fin du tournoi ...réception

Entre les matchs pause de 10' allongée à 20' dans le cas où une même équipe rejoue.

#### **Tournoi à 5 :**

rencontres de 2X12' avec 5' de mi-temps, exclusion 1', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps

8h30 tirage au sort A/B/C/D/E

9h A/B

9h45 C/D

10h30 A/E

11h15 B/C

12h D/E

12h45 A/C

13h30 B/D

14h15 C/E

15h A/D

15h45 B/E

17h15 Fin du tournoi...réception

### **ATTENTION !!! IMPORTANT**

Si l'ensemble des participants en sont d'accord, une lettre peut-être attribuée à une sélection pour faciliter l'organisation de son déplacement. L'organisateur prévoira le planning des repas sur place en tenant compte des impératifs sportifs de chaque équipe.

### **ORGANISATION DES TOURNOIS**

Les comités qui veulent organiser un tour doivent comprendre qu'il ne peut s'agir que d'un souhait, devant le nombre de critères à prendre en compte par l'organisation. S'engager à la compétition, implique l'acceptation d'organiser un tournoi en cas d'attribution.

### **REGLEMENT SPORTIF**

- **Matchs de poules :** Victoire 3 pts Nul 2 pts Défaite 1 pt
- **Cas d'égalité à l'issue du tournoi,** les équipes sont départagées par :

1. le résultat entre équipes concernées par l'égalité de points
  2. la différence entre buts marqués et encaissés sur l'ensemble du tournoi.
  3. le plus grand nombre de buts marqués durant le tournoi
  4. le moins grand nombre de sanctions disciplinaires reçue sur l'ensemble du tournoi, en prenant successivement en compte, les expulsions, les disqualifications, les exclusions et en dernier ressort les avertissements
  5. le plus grand nombre de licencié(e)s compétitifs à la date de l'AG fédérale précédente dans le sexe considéré.
- Dans le cas d'une association de Comités, est pris en compte le nombre de licenciés du plus important des deux, mais ils ne peuvent en aucun cas cumulés.

### **FINALES NATIONALES ET CHALLENGE**

**Les matchs de poule et les places 5/6 et 7/8** se dérouleront en 2X15' avec 5' de mi-temps, exclusions de 2', avec 1 temps-mort par mi-temps et par équipe.

**Les demi-finales et finale et place 3/4** se dérouleront en 2X20' avec 5' de mi-temps, exclusion 2', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire d'un match éliminatoire il est procédé à l'épreuve des jets de 7m (voir déroulement règlement fédéral)

## LIMITE D'UTILISATION DES JOUEUR (SE) S :

14 joueurs (ses) s sont utilisables par équipe et par tournoi, finales comprises.  
Les 14 joueurs (ses) peuvent être alignés à chaque match.  
La présentation des licences, et à défaut d'une pièce d'identité, est une obligation.

## TAILLE DES BALLONS :

Filles : taille 1 (50/52) Garçons : taille 2 (52/54)

## SUIVI DE LA DETECTION

Afin de fiabiliser la détection, **un délégué technique fédéral est désigné sur chaque tour national** par le C.T.S. Responsable de zone de la filière masculine ou féminine du comité organisateur du tournoi.

C'est un cadre « expert » de la détection et de la formation des jeunes dans la filière fédérale, souvent CTS ou CTF de Ligue responsable de Pôle. En aucun cas, ce délégué ne peut encadrer une équipe participante à quelque titre que ce soit. Il est garant de l'esprit de la compétition, de l'application de son règlement technique.

**Il organise avant chaque tournoi une réunion technique qui précise l'esprit de la compétition.**

Il fait remonter au responsable de zone la fiche de détection informatique unique sur l'ensemble du territoire, charge à ce dernier d'assurer la diffusion de l'information aux divers responsables de la détection fédérale des équipes concernées par le tournoi.

Les frais de déplacement de ce délégué fédéral sont pris en charge par l'ETR quand il agit sur son territoire régional (future intégration aux signatures de conventions ETR), et par la FFHB quand, exceptionnellement, il est amené à sortir de sa ligue. Le croisement des différentes fiches doit déboucher sur une détection de zone plus fiable. Par ailleurs et indépendamment du suiveur local d'arbitrage qui conserve ses prérogatives sur le tournoi, le délégué technique fédéral indiquera sur cette fiche son classement des paires de jeunes arbitres présentes sur le tournoi.

## ARBITRAGE

Jeunes arbitres de 16 à 18 ans pour la saison 2016-2017 : ils sont nés en 1998, 1999 et 2000

Ils sont issus des plans de formation des J.A. mis en place dans les comités et les ligues.

**Le comité organisateur de la compétition, désigne 3 binômes ;** soit du comité, soit de la ligue (Collaboration Comité-Ligue-CDA-CRA-CTF-CTS).

Les JA peuvent aussi tenir les tables (secrétaire et chronométrateur). Rotation 1 table – 1 arbitrage – 1 repos. Ou le comité organise une formation de table officielle.

**Le responsable des J.A sur le tournoi,** transmet au responsable national des J.A à Alain DESSERTENNE ; à la FFHB, la fiche de compte-rendu de suivi et de classement des jeunes binômes. Aucune indemnité n'est versée aux jeunes arbitres pour officier lors de cette compétition. Ils sont considérés COMME LES JOUEURS, c'est-à-dire en formation-évaluative, lors de la compétition.

**Pour les finalités,** chaque comité qualifié devra venir à ORLEANS et à BOURGES (Challenge) avec un binôme de son comité ou de sa ligue (Collaboration Comité-Ligue-CDA-CRA-CTF-CTS). Déplacement avec le (les) collectifs. Si 2 équipes qualifiées (fille et garçon), il faut venir avec 2 binômes.

**Cette nouvelle procédure permettra :**

- Au comité-ligue-CDA-CRA-CTF et CTS d'être en relation afin de développer la formation et le suivi des JA au sein du territoire Ligue -Comités. -

Les fiches devraient être mieux remplies et retournées à la FFHB. -

D'établir un réel fichier de JA, - Qui servira pour les inter-ligues, l'année N+1. - A la CNJA. - Au CDA et CRA.

Certains poseront la question de la neutralité, les JA sont certainement ceux qui nous donnent le plus de leçon de justice et d'équité.

La valeur sera certainement supérieure, car les différents acteurs (Comité-Ligue-CDA-CRA-CTF- CTS) seront réellement responsables de la qualité du plateau.

## REGLEMENT FINANCIER

**Pour les 3 premiers tours :**

- chaque équipe règle son déplacement et son hébergement
- une péréquation sera effectuée pour chaque tour pour le déplacement des collectifs (14 joueurs (ses) + 4 cadres ) par le service comptabilité de la FFHB sur une base forfaitaire kilométrique définie annuellement, en prenant en compte la distance correspondant au déplacement de la préfecture du comité « visiteur » à la préfecture du comité « organisateur ». Dans le cas d'une association de Comités, la préfecture retenue est celle du comité comptant le

plus de licenciés à la date de l'A.G. fédérale précédente dans le sexe considéré.

**Pour la finale nationale :**

- l'hébergement est assuré, pour toutes les délégations qualifiées, par l'organisation du vendredi soir au lundi matin.
- le déplacement pour les équipes métropolitaines (18 personnes soit 14 joueurs et 4 cadres) est pris en charge par la FFHB sur une base forfaitaire kilométrique définie annuellement (du siège du Comité au lieu de compétition). En cas de déplacement en bus d'une équipe féminine et masculine d'un même comité ou d'une association de comités, un remboursement unique sera effectué.
- les modalités de prise en charge (hébergement + déplacement) des équipes des DOM- TOM sont définies annuellement par la FFHB en concertation avec leurs représentants élus.

## DATES RETENUES

Les Ligues devront renseigner la Fédération sur le classement à l'intérieur de la Ligue .

les associations de comités demandées pour le 1er novembre au plus tard.

Les inscriptions de leurs comités à la phase nationale pour le 5 novembre

Le groupe de pilotage fera connaître les associations de comités autorisées pour le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

**1er Tour :** 26/27 novembre 2016

**2ème Tour :** 4/5 mars 2017

**3ème Tour :** 15/16 avril 2017

**Tour Outre Mer :** Mercredi 31 Mai 2017

**Finales et Challenge :** 3 et 4 juin 2017